

## FEMMES AU VILLAGE HIER ET AUJOURD'HUI LES VRAIS PROBLÈMES FACE AUX NOUVELLES IDÉOLOGIES

### Introduction

**Joséphine BITOTA  
MUAMBA,**

Professeur, Docteur en  
Droit de l'Université  
des Sciences Sociales  
de Toulouse I.

Doyenne honoraire de  
la Faculté de Droit de  
Université Notre-  
Dame du Kasai/UKA.  
josephine\_bitota@  
yahoo.fr

**S**e pencher sur la question des femmes rurales hier et aujourd'hui implique un vaste champ d'investigations pouvant englober les disciplines telles que la sociologie, l'anthropologie, l'histoire, l'économie...

Même s'il est reconnu sans ambages, au-delà des tâches domestiques et des maternités écrasantes, leur rôle et leur apport décisif dans la promotion du développement agricole, dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et dans l'élimination de la pauvreté en milieu rural, cette implication sur tous les fronts du développement économique a souvent été occultée et non comptabilisée, car considérée comme « normale ». Ce qui a amené l'UNESCO, qui s'est penchée sur la question de l'impasse sur la participation des femmes à l'économie, à intituler une de ses monographies « Les silences pudiques de l'économie. »<sup>1</sup>

Au-delà de cette méconnaissance du travail des femmes dans les calculs économiques, l'on ne doit également pas perdre de vue que l'analphabétisme et la déscolarisation frappent davantage la gent féminine dans les milieux ruraux africains. Marie Duru-Bellat écrit à ce propos : « *Au niveau de la planète, l'accès des femmes/ filles à l'éducation reste nettement inférieur à celui des hommes/ garçons : 57 des 104 millions d'enfants pas du tout scolarisés sont des filles... et sur les 860 millions d'analphabètes que compte le monde, les deux-tiers sont des femmes.* »<sup>2</sup>

C'est au regard de la multitude des problèmes auxquels sont confrontées les femmes des villages que l'Assemblée Générale des Nations-Unies, dans sa Résolution A/RES/62/ 136 du 18 décembre 2007,

---

1 Cf. UNESCO, *Les silences pudiques de l'économie*. Textes réunis par PREISWERK (Y.), Genève, 1998.

2 M. DURU-BELLAT, *L'école des filles. Quelle formation pour quels rôles ?*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 41.

a décidé qu'une attention particulière soit accordée à leur situation et a décrété que leur soit consacrée une journée internationale chaque 15 octobre. La première fut célébrée le 15 octobre 2008.

Pour plus d'effectivité dans la prise en compte de leur condition particulière, l'Assemblée Générale a invité les États Membres à collaborer avec les Organismes des Nations Unies et la Société civile en vue de la création d'un environnement propice devant permettre l'autonomisation de ces femmes et ce, à travers leur participation à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des programmes de développement.

C'est fort de ce constat que nous avons choisi de nous pencher sur la participation des femmes rurales au développement en analysant le cheminement de la vision que l'on avait de leur travail (I) et la vision que l'on a aujourd'hui quant à leur implication dans le développement de leur contrée (II).

## **1. Quelle vision du travail féminin en milieu rural ?**

Parler de la vision du travail des femmes rurales nous ramène à nous interroger, comme mentionné ci-haut, sur l'effectivité de leur participation à la vie socioéconomique de leur milieu. L'on cherchera graduellement à s'enquérir sur la considération que l'on avait de leur travail, celui-ci incluant la gestion quotidienne de leurs ménages, les travaux champêtres, la transformation des produits agricoles, l'artisanat...

Partant des femmes rurales d'hier, nous nous plaçons à coup sûr dans une économie pré-capitaliste où, sans nier les échanges commerciaux, du reste rudimentaires, était axée essentiellement sur la logique de subsistance. Mais avant de nous pencher sur l'apport du travail des femmes, il nous a paru idoine d'éviter l'anachronisme de la plupart des études portant sur les rapports économiques entre hommes et femmes dans les sociétés traditionnelles, lesquelles succombent souvent à la tentation de lire le passé avec les œillères du présent.

On a, en effet, constaté que bien des analystes qui se sont penchés sur ces sociétés tentent d'apprécier les contextes pré-capitalistes à l'aune des concepts propres à l'ère du capitalisme. La plupart, présentant une société traditionnelle idyllique, ont prétendu à l'autonomie économique des femmes de jadis qui, malheureusement, aurait été brisée par la colonisation.

Mais si l'on entend, par autonomie économique, la capacité qu'auraient ces femmes à s'affranchir des contraintes matrimoniales et sociales afin de disposer librement des fruits de leur travail, il est fort à craindre que cette vision soit inadéquate pour décrire la condition féminine traditionnelle. En ce temps-là, le mode de production visait essentiellement la satisfaction des besoins alimentaires de la famille élargie, d'une part, et de l'autre, tout s'organisait autour du patriarcat ou du chef de famille qui exerçait

un contrôle et veillait au bien-être de son groupe. Il appert donc, dans la perspective d'une économie de subsistance, que la participation des femmes était certes déterminante, mais en dépit de leur investissement, leur statut de femmes, dans ces sociétés patriarcales, ne pouvait les hisser au point d'avoir un contrôle sur leur production. Claude Meillassoux, dans son ouvrage « Femmes, greniers et capitaux » indique, dans le chapitre 5, que les *femmes* et les *cadets* constituaient les classes exploitées dans les sociétés traditionnelles africaines. S'agissant de la gent féminine, il écrit :

La subordination à l'homme des capacités reproductrices de la femme, la dépossession de sa progéniture au profit de celui-là, son incapacité à créer des rapports de filiation s'accompagnent d'une même incapacité pour la femme d'acquérir un statut à partir des rapports de production. La femme, en effet, malgré la place dominante qu'elle occupe aussi bien dans l'agriculture parfois dans les travaux domestiques, n'est pas admise au statut de productrice. Étant soumise à des rapports de conjugalité qui priment ses rapports de filiation, le produit de son travail n'entre dans le circuit domestique que par le truchement d'un homme<sup>3</sup>.

Ce passage nous place au cœur même du débat concernant le statut socio-économique de la femme africaine traditionnelle ; celle-ci constituait, certes, l'épine dorsale grâce à laquelle la production était assurée. Car, d'une part, l'agriculteur ne pouvait se passer de ses services, contrairement aux sociétés se livrant à la chasse ou à l'élevage, dans lesquelles le célibat masculin, loin d'être souhaitable, était facile à gérer<sup>4</sup>. D'autre part, la progéniture de la femme constituait une main-d'œuvre au service du clan de l'homme qui en tirait un double avantage : l'augmentation de la production et les privilèges liés à l'agrandissement du lignage.

Cette analyse du statut économique des femmes dans l'Afrique précoloniale a permis, dans une certaine mesure, de voir que la suprématie masculine dans les rapports de production n'est pas un problème récent qui serait lié à l'économie du marché ; mais un état de fait universel auquel les sociétés traditionnelles n'ont pas échappé. C'est dans ce sens que H. Hirata et D. Kergoat soulignent :

Ailleurs, dans le temps et dans l'espace, le « travail » a bien d'autres visages, qu'il soit productif et /ou reproductif. Néanmoins, partout et toujours, la « valeur » distingue le travail masculin du travail féminin : production « vaut » plus que reproduction, production masculine « vaut » davantage que production féminine (même lorsque l'une et l'autre sont identiques). Ce problème de la « valeur » du travail – terme employé ici au sens anthropologique et éthique, en tout cas pas économique – induit une hiérarchie sociale. Valeur et principe de hiérarchie, sous des apparences multiples, restent immuables : le travail d'un homme pèse plus que le

3 C. MEILLASSOUX, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspero, 1982, pp. 119-120.

4 Cf. *Idem*.

travail d'une femme... Mille preuves existent, pour qui veut bien les voir, que cette oppression des femmes par les hommes dans le travail est omniprésente, car il faut bien parler d'« oppression », de « domination » et non pas d'« inégalité » ou d'« injustice »<sup>5</sup>.

Dans les décennies passées, l'impasse sur les activités féminines en Afrique n'a été rien d'autre que la traduction de cette supposée supériorité masculine à partir de laquelle on a défini « *l'homo œconomicus* ». C'est donc cette déclinaison au masculin de la participation à l'économie qui fut le leitmotiv des politiques de développement fondées sur la logique import/export. Dès lors, la vision du travail et de l'emploi s'est focalisée sur certains indicateurs économiques quantifiables par lesquels on définit *l'économiquement rentable* dans la mesure où ils permettent à l'État d'avoir sa place sur le marché international. Ces indicateurs visent essentiellement le secteur industriel et l'exportation des produits de rente sur base desquels se calculent le produit intérieur brut (PIB) et le produit national brut (PNB).

Or, dans le secteur industriel qui nécessite la maîtrise de la technologie, les femmes étaient en majorité absentes, faute d'instruction suffisante. Il en va de même dans le domaine des cultures de rente où tout était centré sur les capacités productives des hommes en référence, d'une part, à la division du travail entre hommes et femmes sous l'empire colonial, et d'autre part, à celle préexistant dans les sociétés traditionnelles. Dans cette nouvelle logique marchande, aux hommes reviendrait la production rentable et, aux femmes, le sarclage, la récolte, le transport des produits auxquels s'ajoutait la gestion de ce qui relèverait de la vie domestique.

Cette vision, qui a été à la base de l'élaboration des politiques de développement au lendemain des indépendances africaines, était largement partagée par les Organisations Internationales, les Bailleurs de fonds et les Responsables africains.

Le postulat de départ étant que le sous-développement n'était qu'un stade transitoire. Ainsi, pour y remédier, « *on en arrive à préconiser, pêle-mêle, le principe de compter sur ses propres forces, l'expansion des échanges internationaux, l'industrialisation et le commerce international comme moteur du développement* »<sup>6</sup>. C'est ainsi qu'en 1968, la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), afin de promouvoir la relance économique des pays en voie de développement, a instauré des mesures de préférence en vue « *d'augmenter leurs recettes d'exportation ; de favoriser leur industrialisation ; d'accélérer le rythme de leur croissance économique* »<sup>7</sup>.

5 H. HIRATA et D. KERGOAT, « La division sexuelle du travail revisitée », in *Les nouvelles frontières de l'inégalité*, p. 95.

6 M. BENCHIKH, *Droit international du sous-développement. Nouvel ordre dans la dépendance*, Paris, Berger Levrault, 1983, p. 56.

7 77<sup>ème</sup> Séance plénière de la CNUCED du 26 Mars 1968 Point 11, Résolutions, cité par BENCHIKH, *Op. cit.*, p. 112.

Notre optique n'est pas d'examiner le bienfondé ou non de cette conception du développement ; mais, plutôt, d'indiquer les différents sens donnés au travail à travers cette perception. « *Le principe de compter sur ses propres forces* » dans le domaine du commerce international suppose que tout pays, en l'occurrence ceux d'Afrique, devrait, pour se développer, exporter ses produits et grâce aux devises, importer ce dont il a besoin.

Mais, que peut-on exporter d'Afrique si ce n'est des matières premières et des produits de rente particulièrement visés par les mesures de la CNUCED ? Il s'agit notamment de « *la banane, la bauxite, les bois tropicaux, le cacao, le café, le caoutchouc, le coton et les filés du coton, le cuivre, l'étain, les fibres dures et les produits de ces fibres, les huiles végétales y compris l'huile d'olive et les graines oléagineuses, le jute et les produits du jute, le manganèse, le minerai de fer, les phosphates, le sucre, le thé et la viande* »<sup>8</sup>.

Un regard rapide porté sur cette liste de produits permet de constater que la production de la plupart d'entre eux exige des efforts physiques considérables dans nos sociétés où la mécanisation reste encore rudimentaire. Ce qui a conduit à une exclusion tacite des femmes de ces domaines réservés à l'exportation car, de par leur relative faiblesse physique en comparaison avec la musculation des hommes, toutes les campagnes d'initiation aux différentes cultures de rente étaient toujours réservées aux hommes.

Notre propos s'illustre aisément car du temps de la colonisation belge « *le cadre juridique de l'imposition des cultures obligatoires qui persiste jusqu'à l'indépendance est constitué par le décret du 5 décembre 1933. Ce sont des cultures qui, sur le plan social et technologique, s'effectuaient dans un cadre coutumier (lignager) mais la rétribution du paysan et la commercialisation des produits étaient assurées par l'entreprise européenne* »<sup>9</sup>. Pour marquer le fait que ces cultures de rente étaient essentiellement masculines, la formule utilisée était : « *Homme Adulte Valide* » (HAV), signifiant que tout adulte mâle en bonne santé était tenu de produire pour l'exportation sous peine de sanctions. Ce qui, malheureusement, constituait un travail forcé.

Si le véritable travail sous la colonisation excluait tacitement les femmes, car étant l'apanage des « hommes adultes valides », on ne peut, comme c'est le cas dans certains écrits, faire porter le chapeau à la colonisation en faisant de cette époque le moment clé de la perte de l'autonomie économique des femmes en Afrique, puisqu'à y voir de près, l'ordre traditionnel n'était pas aussi idyllique comme certains auteurs le font croire. Il portait aussi en lui les germes de la sous-estimation économique du travail des femmes, sauf que le capitalisme n'aurait fait que déplacer cette situation sur le terrain de la monétarisation, définissant ainsi le pouvoir économique par

8 Point 8 de l'ordre du jour de la 145<sup>e</sup> Séance plénière de la CNUCED du 30 Mai 1976, cité par BENCHIKH, *Droit international du sous-développement*, p. 116.

9 G. MIANDA, *Femmes africaines et pouvoir. Les maraîchères de Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, p. 95.

la capacité de participer aux échanges marchands. Après l'indépendance, il n'était plus question de travail forcé, mais plutôt de celui qui exige la force physique (toujours celle de l'homme) qui, au bout du compte, rapporte financièrement.

Aussi le gain issu de ce travail peut-il être replacé sur deux grilles de lecture : d'une part, il vient conforter la position de l'homme en tant que pourvoyeur de la famille et d'autre part, l'homme est dès lors considéré comme le premier maillon dans la politique d'exportation des produits de rente.

Partant de ce fait, l'établissement des statistiques nationales ne prenait en compte que la participation masculine puisque ce sont les hommes qui figuraient sur les registres destinés aux estimations de la production globale.

Gertrude Mianda, dans son ouvrage portant sur « les femmes africaines et pouvoir, les maraîchères de Kinshasa », fustige cette forme flagrante d'exclusion féminine dans les calculs en matière de participation aux productions de rente au Zaïre de Mobutu. Avec l'indépendance, souligne-t-elle, on est passé du travail forcé au travail dit « encadré » (qui n'était pas moins imposé). Mais, cette fois-ci, ce travail n'était plus exclusivement masculin car il incluait également les femmes chefs de ménage. Si les femmes étaient de ce fait directement productrices, leur spécificité n'était pourtant pas reconnue, car on a reconduit la formule HAV (Homme Adulte Valide) venant du temps colonial, sans distinction de sexe, supposant par-là que la base des statistiques de production restait essentiellement masculine.<sup>10</sup>

Le fait d'avoir ainsi fondé la politique de développement sur cette logique d'import/export revenait à faire de l'homme la principale force productive, puisque, seul son travail était considéré comme rentable et comptabilisable, éclipsant *ipso facto* celui des femmes.

Il appert qu'au regard de la vision du développement économique fondée sur l'import/export, l'industrialisation, les cultures de rente, l'arithmétique des économistes ne comptabilisant pas aussi le travail féminin a été l'un des facteurs explicatifs de l'échec du développement en Afrique.

Si, aujourd'hui, on a changé le fusil d'épaule, est-ce à dire que la production des femmes rurales participe véritablement au développement ?

## 2. Qu'en est-il de la participation des femmes rurales au développement ?

L'orientation des politiques du développement telles que développées ci-haut s'étant soldée par un échec, les Bailleurs des fonds et les Décideurs ont été amenés à une révision des notions de travail et de la participation à l'économie. Le centre de gravité n'est plus la gent masculine ni la course à la croissance par la logique d'import/export mais plutôt le « développement humain ». Cette nouvelle vision de la productivité fondée

<sup>10</sup> Cf. G. MIANDA, *Femmes africaines et pouvoir*.



sur le *développement humain* va tenter de considérer toutes les sinuosités socio-anthropologiques concrètes des bénéficiaires des différents projets de développement. C'est au vu de cette considération que la place des femmes dans l'économie a pris une autre tournure. Ainsi, du supposé *non-travail féminin* on est passé au *travail autrement des femmes*. Cet *autrement* est souvent relégué dans ce qui est qualifié de *secteur informel* et ce, par opposition au secteur dit *formel*. P. HIGON a mis en lumière les signes visibles de cet échec lorsqu'il écrit :

Dans le contexte de la crise économique et financière de la décennie 80 et de la généralisation des politiques d'ajustement, de la dérégulation et de la dérèglementation, le secteur informel est apparu aux yeux de certains comme un remède miracle. La question posée par les organisations internationales s'est en partie déplacée de la pauvreté et de l'emploi vers l'émergence de micro-entreprises et du relais que celles-ci peuvent jouer vis-à-vis du secteur public et des grandes industries. Dans un contexte de contrainte financière, face à l'inefficience des grandes organisations, à l'échec des grands projets et aux éléphants blancs, certains voient dans ce secteur la panacée ou un modèle alternatif de développement... »<sup>11</sup>

Le secteur qualifié d'informel, dont la portée s'étend à une myriade d'activités à peine lucratives, est marqué par trois caractéristiques principales : la facilité d'entrée, l'ampleur avec laquelle il s'étend et la forte concentration du personnel féminin. Ainsi, les femmes, exclues jusque-là des calculs économiques officiels, deviennent paradoxalement des piliers dans la survie des ménages en réponse à la crise économique et à la paupérisation qui touchent la majorité des familles aussi bien dans les campagnes que dans les villes.

Gisèle SIMARD souligne à ce propos : « *La plupart des études récentes tendent à démontrer qu'en dépit du haut taux de femmes dans la population active urbaine en Afrique subsaharienne (50% environ), on en compte très peu dans le secteur moderne de la vie économique (entre 10 et 20%), alors qu'on les retrouve dans le secteur informel dans des proportions variant entre 40 et 80%. La majorité de ces femmes effectuent des travaux qui s'apparentent à leurs activités dans le monde rural.* »<sup>12</sup> Si les femmes urbaines sont sous-représentées dans les emplois formels et que l'on assiste à leur surreprésentation dans le secteur informel, il ne peut en être autrement dans les milieux ruraux. Ce secteur n'exigeant ni formation, ni qualification préalable, devient le domaine à forte concentration de la plupart des femmes dont on sait que le taux de scolarisation est bas par rapport à celui des hommes.

11 P. HUGON, « Approches pour l'étude du secteur informel (dans le contexte africain) », in *Nouvelles approches du secteur informel*, OCDE, 1990, p. 82.

12 G. SIMARD, « Le travail des femmes », in *Les entreprises informelles dans le monde*, sous la direction de ARELLANO (R.) et autres, Les Presses de l'Université de Laval, 1994, p. 249.

Si la féminisation de l'informel semble a priori être un travail-refuge pour les femmes, il s'avère en réalité être une nécessité vitale. C'est cette inversion des rôles entre hommes et femmes face à la crise qui va constituer, grâce à l'action des ONG, l'élément clé dans la reconnaissance du poids économique des femmes africaines, spécialement celles du monde rural.

Mais alors, quelle est la nature des activités qui participent à l'émergence de ce pouvoir économique des femmes ?

Pour répondre à cette question, nous nous sommes référée au sous-titre « *L'imagination au secours de la conjoncture* » d'un ouvrage d'Abdou Touré portant sur « *Les petits métiers à Abidjan* »<sup>13</sup>. Nous avons voulu mettre en évidence ce sous-titre non pas dans la perspective d'une reprise du travail sociologique mené par l'auteur, mais en vue d'insister sur deux éléments essentiels : d'une part, la perspicacité dont font preuve les femmes afin de résoudre le problème de survie, et d'autre part, le fait que le phénomène informel n'est pas la conséquence de la crise mais s'est amplifié avec elle. À ce propos, Pierre Salama et Jacques Valier écrivent : « *Un des baromètres les plus fiables de l'intensité d'une crise est ainsi constitué par le nombre de rues « envahies » le jour et la nuit par ces hommes, femmes et enfants. Lorsque la crise perd de son ampleur, que la reprise se confirme, certaines de ces rues sont désertées, tout au moins la nuit, par ceux qui les occupaient...* »<sup>14</sup>

Derrière la diversité des activités à faible revenu, on peut toutefois relever deux qualités caractérisant les femmes engagées dans l'informel : leur courage et leur ingéniosité.

Le courage se traduit par l'endurance consécutive à la pénibilité du travail de ces femmes, laquelle tient en grande partie aux conditions dans lesquelles leurs activités se déroulent. Si on prend par exemple le cas du petit commerce des produits champêtres, il n'est pas rare de voir certaines femmes, faute de lieu précis et d'un étal, procéder à une vente ambulante avec des marchandises sur la tête sous le soleil accablant ; et en cas de pluie, elles doivent se démenier pour trouver un abri. Et ce travail, qui dure toute la journée, rapporte à peine l'équivalent du prix d'un repas journalier.

On pourra citer à profusion des exemples de courage indiquant à quel point les femmes aux multiples activités peinent pour se procurer un peu de liquidités. Le cas extrême qu'il convient d'indiquer est celui des « femmes bennes » dans les montagnes de la Région du Kivu, ainsi surnommées à cause de l'endurance dont elles font preuve dans le transport de sable sur la tête ou sur le dos en lieu et place des camions<sup>15</sup>.

Si la myriade d'activités sous lesquelles ploient les femmes exige un investissement en temps et en énergie, elles ne sont pas moins fondées sur

13 A. TOURE, *Les petits métiers à Abidjan. L'imagination au secours de la conjoncture*, Paris, Karthala, 1985.

14 P. SALAMA et J. VALIER, *Pauvretés et inégalités dans le Tiers Monde*, Paris, La Découverte, 1994, p. 83.

15 Cf. Association des Volontaires du Service Médical, Éducatif et Social « Ba Mama tokola elongo », Rapport annuel d'activités, mai 1995.



une certaine perspicacité répondant indirectement à la logique marchande : offrir des services en réponse à certains besoins insoupçonnés. En d'autres termes, sans une étude préalable du marché telle que structurée par les économistes, les femmes engagées dans le secteur informel font preuve de génie par leur capacité à détecter les besoins et à faire preuve d'innovation en inventant des solutions pour pallier la défaillance de l'État. Faute de moyens, elles le font en imaginant des stratégies à peine économiquement rentables que certains économistes qualifient même « de non-économiques ». Or, ces différentes activités sont plutôt vécues par les actrices elles-mêmes comme un travail à temps plein nécessitant autant d'investissement que tout autre, si ce n'est plus.

C'est pourquoi, compte tenu de la faiblesse de gain escompté, la plupart des femmes misent, pour maximiser les recettes, sur la prolongation de la durée quotidienne du travail. Ne voit-on pas, en ville comme à la campagne, des femmes en train de vendre leurs produits avec des lampions à la nuit tombée ? Ces journées de travail qui s'étirent en longueur, loin d'être une spécificité villageoise, s'observent également dans les villes au point de passer dans le langage sans qu'on ne fasse plus attention à l'origine de certaines dénominations. C'est ainsi qu'à Kinshasa, un des petits marchés animés par les femmes au-delà du coucher du soleil a été surnommé par dérision : « *Wenze ya Bandoki* »<sup>16</sup> signifiant littéralement « *Marché des sorcières* ». Il en va de même dans la ville de Kananga où la détermination des femmes vendeuses, prêtes à aller jusqu'aux dernières lueurs du soleil, a fait baptiser un marché du nom de « *Tshiamba ndiba* » signifiant substantiellement « le dernier mot revient uniquement au soleil ». Ceci pour dire que tant qu'il y aura la lumière solaire, (dans une ville non électrifiée), le marché continuera.

Il appert donc que l'informalisation des activités a conduit à une refonte des rapports entre hommes et femmes, notamment dans la reconnaissance des rôles en matière de participation économique. Cette inversion des statuts a été relevée par plusieurs auteurs dont G. Mianda qui, loin de s'alarmer, considère que « *la crise économique* » est venue « *à la rescousse des épouses* » ; car elle « *a miné la crédibilité financière des hommes et ébranlé leur statut de chefs de ménage. En ce sens... elle leur offre l'opportunité de quitter la sphère domestique...* »<sup>17</sup>

Ainsi, « *les silences pudiques de l'économie* »<sup>18</sup> sur le travail des femmes n'ont donc été brisés que grâce à l'ampleur de la crise économique. Il était devenu impératif de revoir les objectifs assignés au développement. Les Responsables politiques africains, en accord avec les Bailleurs de fonds, renoncent de plus en plus au gigantisme pour se pencher sur la promotion des projets concrets à dimension microéconomique et destinés

16 Cf. Association « BA MAMA TOKOLA ELONGO », Rapport annuel d'activités, Kinshasa, mai 1995.

17 G. MIANDA, *Femmes et pouvoir*, p. 87.

18 Cf. UNESCO, *Les silences pudiques de l'économie*. Textes réunis par Y. PREISWERK, Genève, 1998

à répondre aux besoins fondamentaux des populations bénéficiaires. C'est dans cette perspective qu'ont vu jour plusieurs approches analytiques dans la suite logique de ce qui est appelé « la convivialité », une vision du développement prônée par Ivan ILLICH<sup>19</sup> en rapport avec ce qui est appelé le développement alternatif.

D'après cette théorie, un grand intérêt a été accordé aux diverses activités des femmes et certaines ONG vont inciter de plus en plus à la création des associations féminines autour de quelques secteurs clés. L'objectif étant de permettre aux femmes d'avoir un revenu minimum, condition de leur autonomie et de leur reconnaissance sociale.

Déjà en 1980, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), dans le Plan d'Action de Lagos, sous l'impulsion de l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AFARD), a reconnu officiellement le rôle central que jouent les femmes dans le développement. Mais cette prise de conscience des responsables africains n'a pas été suivie des effets réels escomptés. C'est de l'extérieur qu'est venue l'impulsion ;

le contexte d'émergence des ONG locales s'inscrit aussi bien dans la conjoncture économique politique nationale que dans une nouvelle approche d'aide au développement en élaboration sur le plan international. En effet, la dynamique du mouvement des ONG dans les pays du Tiers Monde prend ses racines dans de nouvelles approches de l'aide au développement. Des critiques radicales de la coopération au développement s'appuient sur le constat que l'aide apportée aux pays du Sud ne peut atteindre les résultats escomptés qu'avec la participation libre et volontaire des bénéficiaires.<sup>20</sup>

Afin de sortir de la clandestinité le travail de ces nouvelles actrices engagées dans diverses associations et mettre en valeur leurs potentialités, cinq approches vont être mises à contribution, à savoir :

- l'approche du bien-être qui voit dans les femmes un groupe fragile devant bénéficier des bienfaits du développement.
- l'approche de l'égalité qui vise l'établissement de l'égalité entre les sexes en considérant les femmes comme actrices à part entière du développement.
- l'approche de l'efficacité qui considère que l'égalité entre hommes et femmes procèderait d'une meilleure utilisation des potentialités féminines dans les processus économiques.
- l'approche de l'attribution du pouvoir (empowerment) : mise au point par les féministes du Tiers Monde, cette approche vise non seulement à affranchir les femmes de la soumission masculine, mais aussi à étendre le combat pour l'égalité jusqu'aux clivages entre classes et nations.

19 Cf. I. ILLICH, *La convivialité*, Paris, Le Seuil, 1973.

20 H. RYCKMANS, « Les associations féminines en Afrique : une décennie d'ajustement après la décennie de la femme », in *Face aux changements les femmes du Sud*, p. 206.

- l'approche anti-pauvreté, celle qui se fonde sur la connexion entre deux éléments : la subordination des femmes et leur pauvreté. Et la solution consiste à accorder aux femmes les possibilités d'obtention d'un revenu<sup>21</sup>.

L'approche anti-pauvreté est celle qui correspond plus aux conditions socioéconomiques des femmes rurales aujourd'hui et ce pour deux raisons. La première est qu'elle répond au premier objectif des ODD et la deuxième est l'urgence dans laquelle se trouvent ces femmes en manque de revenus pour la survie des ménages.

Le soutien apporté à ces femmes rurales par les ONG pouvant se traduire sous forme technique ou financière, il a permis à bon nombre d'entre elles, organisées en associations, à aménager des jardins maraîchers, à pratiquer l'élevage de la volaille et du petit bétail, à développer l'artisanat, etc. Dans tous les cas, ce soutien leur a permis d'assurer la commercialisation de leurs produits.

En définitive, quelle que soit la stratégie optée par les ONG dans le soutien apporté au travail féminin, il s'avère que le but reste le même : la reconnaissance du travail des femmes.

## **Conclusion**

Si, jusque-là, le labeur des femmes était méconnu parce que jugé « normal » seulement au sein de la famille, improductif et non rentable aux yeux des économistes, le premier pas vers la reconnaissance de ce travail consisterait à le sortir de la domesticité et de la clandestinité, en le soutenant officiellement. Mais, le statut des femmes rurales a des difficultés à se départir de sa condition traditionnelle.

Ainsi, les actions des ONG, très diverses dans leurs formes et dans leurs objectifs, ont créé beaucoup d'espoir dans le monde féminin en Afrique en quête d'une reconnaissance des droits identiques à ceux de leurs consœurs d'ailleurs. Mais ces initiatives louables ne parviendront à sortir ces femmes de leur exclusion que s'il leur est reconnu, surtout dans les milieux ruraux, un égal droit à l'éducation comme le préconise le quatrième objectif des ODD. ■

---

21 Pour plus de précisions sur ces approches cf. J. BISILLIAT, « Lutttes féministes et développement - une double perspective historique et épistémologique », in *Face aux changements femmes du Sud*, *op. cit.*